

# Vision inter institutions de la responsabilité parentale

## UNICEF, OMS, PLH, END VIOLENCE, RÉSEAU D'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

**Le présent document définit un cadre d'action collective en vue de l'élaboration d'une vision interinstitutionnelle commune d'un soutien aux parents et aux aidants accessibles à tous.**

C'est prouvé : les parents et l'environnement familial sont des facteurs essentiels pour la santé et le développement des enfants. La qualité des pratiques parentales est un déterminant majeur de la capacité de chaque enfant à développer son potentiel cognitif, émotionnel et social et sa résilience face à l'adversité. Collectivement, nos agences invitent les partenaires à s'associer à notre objectif de relever les niveaux de soutien aux parents et aux familles, afin que chaque enfant, et sa famille, puisse recevoir le soutien dont il a besoin pour avoir un développement optimal, ce qui permettra de constituer un capital humain au cours des deux premières décennies de la vie. Cela contribuera à la réalisation de nombreux objectifs des ODD, notamment les objectifs 4.2 sur le développement du jeune enfant et 16.2 sur l'élimination de la violence à l'égard des enfants. L'UNICEF estime que plus d'un milliard d'enfants sont à risque en raison de l'isolement accru dû à la fermeture des écoles, aux difficultés financières des familles et la désorganisation des services de protection de l'enfance, de santé, d'éducation et autres par la pandémie. Il est urgent d'intensifier l'action et d'intensifier les efforts. Joignez-vous à nous.

<b>Vision inter institutions de la responsabilité parentale</b> .....	1
1. Généralités .....	2
2. Preuves d'efficacité .....	2
3. Mode opératoire des interventions de soutien parental .....	3
3.a. Exemples d'interventions et de programmes fondés sur des données probantes (liste non exhaustive) .....	5
.....	5
3.b. Intégration des interventions dans les systèmes gouvernementaux existants : Exemples dans différents pays .....	6
5. COVID-19 .....	10
6. Action collective proposée .....	10
6.a. Buts .....	10
6.b. Piliers .....	10
6.c. Mesures indicatives .....	11
7. Axes stratégiques des différentes institutions .....	13
<b>7.a. Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)</b> .....	13
<b>7.b. OMS</b> .....	14
<b>7.c. Parenting for Lifelong Health</b> .....	15
<b>7.d. ECDAN et End Violence</b> .....	16
<b>7.e. Partenariats</b> .....	16
8. Conclusion .....	16

## 1. Généralités

« Responsabilité parentale » fait référence aux soins systématiques prodigués par tout parent biologique, tuteur ou autre aidant à un enfant (de 0 à 18 ans). Les aidants comprennent les mères et les pères, les frères et sœurs, les grands-parents et les autres membres de la famille, ainsi que les aidants non biologiques tels que les beaux-parents ou les parents d'accueil. Les adolescents ayant leurs propres enfants sont parents de leurs enfants et éventuellement d'autres frères et sœurs, tout en ayant besoin du soutien parental de leurs propres parents<sup>12</sup>. À partir de ce moment, le terme « parents » englobera tout ce qui précède.

L'exercice des responsabilités parentales est le processus par lequel l'on soutient les besoins de développement physique, émotionnel, social et cognitif d'un enfant, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. C'est une notion qui implique que l'on prodigue des soins attentifs dans un environnement stable, sensible aux besoins des enfants, que ceux-ci soient protégés contre les menaces et qu'on leur offre des possibilités d'apprentissage, avec des interactions adaptées qui, en plus de leur procurer un soutien émotionnel, stimulent leur développement. Les interactions qu'ont les enfants avec leurs parents influent sur leur développement, car ils observent, imitent, copient et participent à diverses activités qui leur offrent des possibilités d'apprentissage sur le plan physique, social et émotionnel.<sup>3</sup>

L'objectif des interventions de soutien parental est d'offrir un ensemble d'activités qui confortent la démarche des parents et l'exercice de leur rôle de parents et d'accroître les ressources dont ils disposent pour l'éducation de leurs enfants. Elles ont pour finalité de responsabiliser les parents en augmentant leur niveau de connaissance, de confiance en soi et de compétences pour l'éducation des enfants, ce qui entraîne des résultats positifs pour les enfants.

L'accès à de telles interventions, en particulier pour les familles vulnérables, n'est pas assuré de façon égale dans le monde entier. Bien que nous reconnaissons qu'une pléthore de services tels que l'accès aux services de garde d'enfants, aux soins de santé, à l'éducation, à la protection sociale et à d'autres services sont nécessaires pour soutenir les parents dans leurs rôles, cette action coordonnée est axée sur un élément du puzzle qui consiste à garantir que tous les parents aient accès à des interventions de soutien parental de qualité. Cette initiative vise à souligner l'importance d'offrir à grande échelle un soutien de qualité aux familles étant donné que l'éducation parentale est un élément primordial permettant d'obtenir rapidement des résultats positifs pour les enfants et les adolescents. Elle est fondée sur le principe que les investissements sont nécessaires dès la grossesse, et même plus tôt<sup>4</sup>.

## 2. Preuves d'efficacité

Les dispositifs de soutien parental existent depuis longtemps et il est démontré, sur la base de données rigoureuses, qu'ils ont un impact durable sur le bien-être et le développement des enfants<sup>5</sup>. Au cours des 10

---

<sup>1</sup> UNICEF, (2020). Designing Parenting Programmes for Violence Prevention : Guidance note.

<sup>2</sup> Global Accelerated Action for the Health of Adolescents (AA-HA!) : guidance to support country implementation. Genève : Organisation mondiale de la Santé, 2017. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

<sup>3</sup> UNICEF. (2017). Standards for ECD Parenting Programmes in Low- and Middle-Income Countries

Organisation mondiale de la Santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Groupe de la Banque mondiale. Soins attentifs pour le développement de la petite enfance : un cadre pour aider les enfants à survivre et à s'épanouir afin de transformer la santé et le potentiel humain. Genève : Organisation mondiale de la Santé, 2018. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

<sup>5</sup>Linkenbach, J, Perkins, HW & DeJong, W. (2003). Parent's Perceptions of Parenting Norms: Using the Social Norms Approach to Reinforce Effective Parenting. Chapitre 15 dans HW Perkins (Ed). The Social Norms Approach to Preventing School and College Age Substance Abuse : A Handbook for Educators, Counselors, Clinicians, San Francisco, Jossey-Bass.

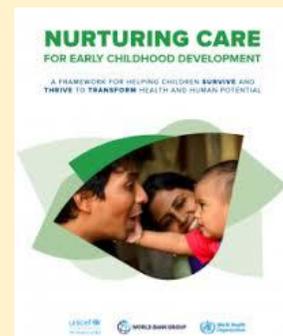
dernières années, plus de 100 essais randomisés ont montré que les programmes de soutien parental peuvent avoir les résultats suivants pour les enfants<sup>6</sup> :

- ✓ amélioration de la santé tout au long de la vie ;
- ✓ amélioration de l'état nutritionnel ;
- ✓ amélioration du développement du jeune enfant ;
- ✓ amélioration de la fréquentation scolaire et des résultats scolaires ;
- ✓ productivité accrue et salaires plus élevés ;
- ✓ réduction de la spirale de la violence, notamment des actes de violence dans l'avenir ; et
- ✓ renforcement de la cohésion sociale.

La période entre la grossesse et l'âge de trois ans est cruciale pour que les parents et les jeunes enfants s'inscrivent sur une trajectoire positive de prise en charge. Par conséquent, le soutien parental devrait être intégré aux services auxquels les parents ont régulièrement accès depuis le début de la grossesse ou avant.

L'intégration des interventions de soutien parental dans les contacts que les parents ont ordinairement avec les services sanitaires, communautaires, éducatifs et autres, complétée par un soutien ciblé par exemple à travers les visites à domicile et les sessions de groupe, a démontré des niveaux élevés d'efficacité. Un éventail de méthodes de prestation, allant des rencontres en personne aux moyens numériques, en passant par la diffusion de messages dans les médias de masse, peut créer un environnement fascinant autour du soutien parental. Le respect de normes de qualité relatives à la participation, l'intensité et la durée des interventions est bien sûr essentiel pour obtenir un impact, tout comme les canaux permettant de mettre les familles ayant des besoins particuliers en relation avec les services sanitaires et sociaux<sup>7</sup>.

Le [Guide pratique INSPIRE](#), le [Cadre](#) (2018) et le [Manuel](#) (2021) des soins attentifs pour le développement de la petite enfance approuvés au niveau mondial contiennent des stratégies et des recommandations pour réduire la violence à l'encontre des enfants et améliorer la fourniture de soins attentifs pour les jeunes enfants. L'UNICEF et l'OMS ont publié une [Note d'orientation sur la conception des programmes de soutien parental pour la prévention de la violence](#) (2020) et un [Guide de programmation sur l'éducation des adolescents](#) (2021)<sup>8</sup>.



### 3. Mode opératoire des interventions de soutien parental

Le soutien parental comprend des interventions structurées destinées aux parents de l'enfant et est conçu pour améliorer l'interaction parent-enfant et la qualité globale des soins attentifs qu'un enfant reçoit. L'accent est principalement mis sur l'apprentissage par les parents de nouvelles compétences pour les aider dans leurs relations avec leur enfant, mais les interventions peuvent également toucher aux connaissances, aux attitudes, aux croyances, aux sentiments des parents et à leur propre bien-être.

<sup>6</sup> Parenting for Lifelong Health: Parenting for Lifelong Health: a pragmatic cluster randomised controlled trial of a non-commercialised parenting programme for adolescents and their families in South Africa. *BMJ Global Health* 2018;3:e000539.

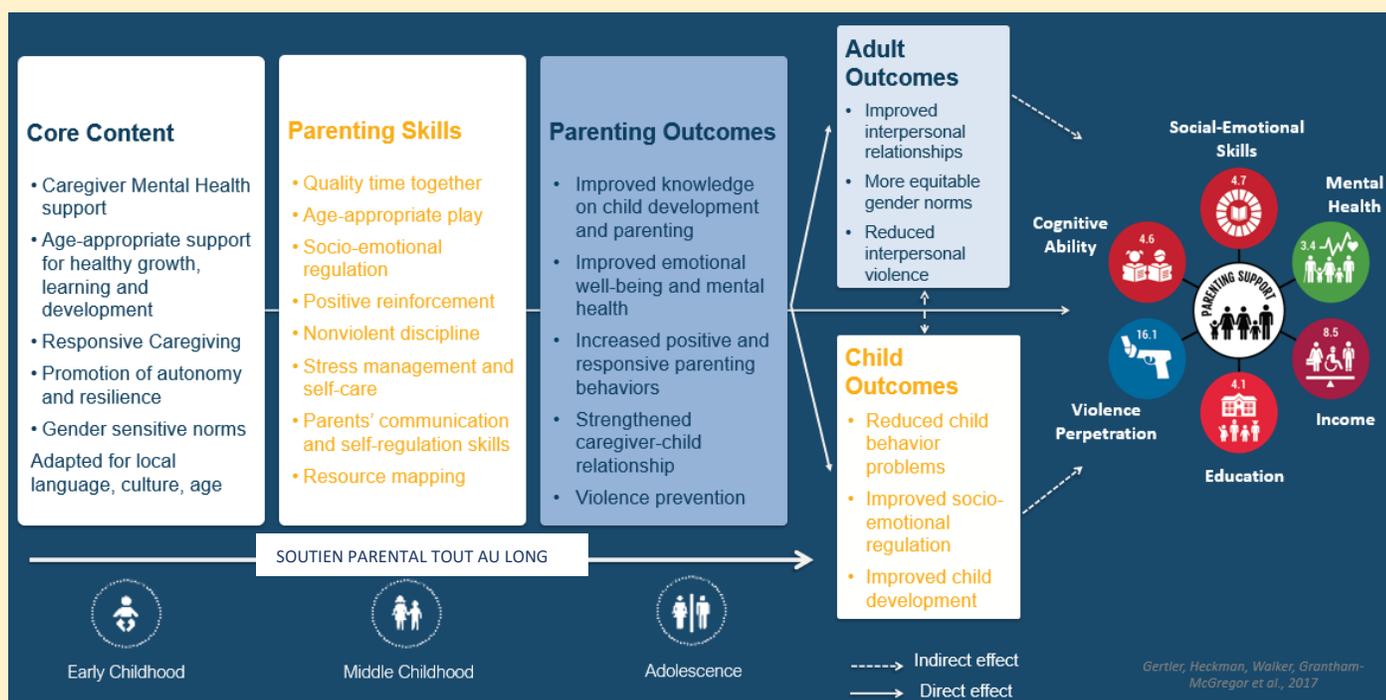
<sup>7</sup> Olds DL, Eckenrode J, Henderson CR, Kitzman H, Powers J, Cole R et al. Long-term effects of home visitation on maternal life course and child abuse and neglect: fifteen-year follow-up of a randomized trial. *JAMA*.

<sup>8</sup> <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/341344/9789240026247-eng.pdf>

Le soutien parental destiné aux aidants des adolescents a des caractéristiques communes avec le soutien parental aux jeunes enfants et devrait consolider et amplifier les retombées positives des investissements antérieurs. À mesure que les enfants entrent dans l'adolescence, la relation parentale évolue et les parents ont besoin de nouvelles compétences et stratégies adaptées à ce stade de développement de leurs enfants pour pouvoir répondre à leurs besoins. Il importe de mettre en place un accompagnement et un soutien pour ce processus dès le départ.

Les interventions doivent être élaborées ou adaptées au contexte des pays et des populations. Un soutien ciblé peut être nécessaire pour les familles vulnérables, notamment celles vivant dans la pauvreté, qui ont des enfants présentant des troubles du développement ou des retards dans ce domaine, et d'autres facteurs de risque ou ciblé spécifiquement vers des groupes spécifiques comme les pères, les chefs religieux et autres.

Les interventions de soutien parental consistent en une série structurée de sessions faisant intervenir un éventail d'activités d'apprentissage, et se présentent souvent sous forme de manuels. Ils peuvent être dispensés par des personnels professionnels ou para-professionnels. Les interventions peuvent être organisées à l'intention d'un groupe ou d'un parent et/ou d'une famille, elles peuvent être ouvertes aux enfants ou non ; elles peuvent être dispensées à domicile, dans un centre ou en ligne. Elles peuvent être associées à d'autres éléments (par exemple, des interventions axées sur l'enseignant ou l'enfant).



*Légende : Ce diagramme donne un aperçu des composantes de base des programmes de soutien parental, des compétences parentales qu'ils ciblent, des résultats pour les parents et des résultats immédiats pour les enfants et des résultats à plus long terme lorsque les enfants deviennent adultes.*

Les données disponibles et l'expérience laissent penser que les interventions visant à soutenir les parents ont plus de chances d'avoir l'impact escompté lorsque<sup>9</sup> :

- des approches axées sur les points forts, qui s'appuient sur les compétences et l'expérience des parents, afin de les aider à développer les points forts de leurs enfants et de leurs adolescents ;

- des interventions qui répondent aux besoins de différentes familles et de différents enfants au moyen d'interventions spécifiques et adaptées à leur âge ;
- le soutien et la formation fournis aux parents s'appuient sur une théorie du changement ou un modèle logique solides, en particulier la théorie de l'apprentissage social ou l'attachement en ce qui concerne les soins parentaux aux nourrissons ;
- les interventions se concentrent sur les principes et les stratégies de soutien parental positives adaptées à l'âge de l'enfant, notamment la discipline positive et l'amélioration de la communication parent-enfant ;
- les parents peuvent mettre en pratique de nouvelles compétences et recevoir des commentaires par le biais de jeux de rôle, d'observations et/ou d'un accompagnement sans critique ;
- la dynamique de la famille est prise en compte dans la mise en œuvre, qui intègre des moyens de renforcer les relations entre les adultes de la famille ;
- les causes de tensions graves sont traitées en mettant les familles en contact avec les services concernés, par exemple à travers des initiatives de renforcement des revenus et de l'économie de la famille, le traitement de la toxicomanie ou l'aide aux victimes de violences conjugales ;
- le personnel chargé de l'exécution des interventions bénéficie d'une formation, d'une supervision et d'un soutien adéquats et continus ;
- les normes d'équité entre les sexes sont mises en avant et l'exposition aux risques inhérents au genre est réduite ;
- la participation sécurisée et effective des enfants, des adolescents et des aidants au sein de leur famille et de leur communauté, en fonction de l'évolution de leurs capacités, est encouragée.

### 3.a. Exemples d'interventions et de programmes fondés sur des données probantes (liste non exhaustive)

Les exemples suivants sont des cas non exhaustifs d'interventions de soutien parental fondées sur des données probantes et sont donnés à titre d'illustration. Il existe de nombreuses autres interventions fondées sur des données probantes et des innovations qui sont en cours d'expérimentation, comme celles qui contribuent à la santé mentale et au bien-être des aidants. Une coordination collective permettrait de les réunir sur une même plateforme.



Les soins pour le développement de l'enfant (CCD) est une approche fondée sur des données probantes visant à renforcer le soutien à l'apprentissage précoce et à la prestation de soins adaptés en s'intégrant aux services existants dans divers secteurs tels que la santé, la nutrition, l'éducation et la protection de l'enfance. L'approche CCD favorise la prestation de soins adaptés et l'apprentissage précoce chez les jeunes enfants en guidant leurs parents et leurs aidants sur la manière de mener des activités axées sur le jeu et la communication qui permettent de développer des facultés motrices, cognitives, langagières et socio-émotionnelles. Elle renforce les compétences liées à la prestation de soins adaptés en apprenant aux parents et aux aidants à observer, interpréter et répondre de manière appropriée aux signaux de leur enfant. L'approche CCD a été mise au point à l'origine par l'Organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF à la fin des années 1990 et mise à jour en 2012.



Reach Up and Learn (0-4 ans). C'est un programme structuré de visites à domicile et de séances de groupe, dispensées sur une durée définie, par des prestataires formés. Il a été adapté et appliqué dans un certain nombre de pays à revenu faible et intermédiaire, afin de renforcer la capacité des aidants à fournir des soins adaptés et à proposer des activités qui aident les enfants à apprendre. Il offre un programme de formation complet pour les formateurs, les superviseurs

et les visiteurs à domicile. Basé sur l'intervention Jamaica Home Visit, dont l'impact a été largement démontré, Reach Up a été adapté et évalué avec succès au Bangladesh et en Colombie, avec des effets bénéfiques sur le développement des enfants, et a été adapté et mis en œuvre à grande échelle par le gouvernement péruvien.



Programme des mères mentors de Philani (0-5 ans). Le programme des mères mentors s'inspire de deux modèles internationaux de promotion de la santé infantile – le « Positive Deviant Model » mis en œuvre au Vietnam par J. Sternin et le « Nurse Home Visiting Program » des États-Unis, qui a été largement documenté et évalué par David Olds. Le modèle de déviance positive vise essentiellement à développer l'indépendance et à trouver des solutions au sein des communautés.

Il repose sur la philosophie selon laquelle même dans les communautés très pauvres, certaines femmes développent des mécanismes d'adaptation qui leur permettent d'élever des enfants en bonne santé. L'idée de recourir à des mentors issus de la communauté occupe donc une place fondamentale dans le modèle.



Parents and Families Matter! (9-18 ans). Les familles ont leur mot à dire ! Le Programme (PSF) est une intervention reposant sur des bases factuelles et axée sur les parents, qui vise à promouvoir des pratiques parentales positives et une communication parent-enfant efficace sur la sexualité et la réduction des risques sexuels, en particulier sur le risque de violence sexuelle envers les enfants et de violence sexiste, qui s'adresse aux parents ou des aidants des

enfants de 9 à 12 ans en Afrique. Le FMP part du constat que de nombreux parents et aidant peuvent avoir besoin d'aide pour transmettre efficacement les valeurs et les attentes en matière de comportement sexuel et communiquer à leurs enfants des messages importants sur la prévention du VIH, des MST et de la grossesse. L'objectif ultime du FMP est de réduire les comportements sexuels à risque chez les adolescents, notamment en retardant l'âge des premiers rapports sexuels, par le recours aux parents pour assurer la prévention primaire auprès de leurs enfants et par le renforcement de la sensibilisation et des stratégies de protection contre les abus sexuels sur les enfants et les normes sociales défavorables aux femmes qui peuvent conduire à la violence.



Families Make the Difference, IRC (0-18 ans). Le projet Families Make the Difference au Libéria visait à promouvoir le bien-être des jeunes enfants âgés de 3 à 7 ans en réduisant les punitions sévères, en améliorant les pratiques parentales, en améliorant le développement de l'enfant et en augmentant les comportements axés sur la prévention du paludisme. Le Comité international de secours (IRC) et l'Université Duke, en tant que partenaire de recherche, ont constaté que

l'intervention réduisait les punitions sévères et améliorait les pratiques parentales et les interactions entre parents et enfants, mais n'avait aucun impact sur la prévention du paludisme ou les résultats du développement de la petite enfance.



Parenting for Lifelong Health (0-18 ans). Parenting for Lifelong Health (PLH) est un ensemble de programmes d'éducation parentale en accès libre, non commercialisés, visant à prévenir la violence dans des contextes où les ressources sont limitées. Ces programmes ont été développés et rigoureusement testés dans dix essais contrôlés randomisés grâce à une collaboration entre l'OMS, l'Université de Stellenbosch et l'Université du Cap en Afrique du Sud, les universités d'Oxford, de Bangor et de Reading au Royaume-Uni, l'Université Ateneo de

Manila aux Philippines et l'UNICEF. La formation aux programmes PLH est dirigée par diverses organisations non gouvernementales, notamment Clowns Without Borders South Africa (Afrique du Sud), la Prevention Research for Community, Family and Child Health de l'Université de Stellenbosch (Afrique du Sud), le Children's Early Intervention Trust (Pays de Galles), Alternativa (Macédoine du Nord) et d'autres. Après avoir démontré des résultats positifs lors des évaluations, les programmes font actuellement l'objet d'une mise à l'échelle dans plus de 20 pays à revenu faible ou intermédiaire en Afrique subsaharienne, en Europe du Sud-Est, en Asie du Sud-Est et dans les Caraïbes. Des versions hybrides et à distance des programmes d'éducation parentale sont en cours d'élaboration et font l'objet de tests pilotes.

3.b. Intégration des interventions dans les systèmes gouvernementaux existants : Exemples dans différents pays

Pour offrir un soutien aux parents, il n'est pas nécessaire de mettre en œuvre un programme d'éducation parentale autonome. Les composantes des interventions d'éducation parentale, comme les messages clés ou les compétences, peuvent être intégrées dans les systèmes de prestation de services existants. Nous présentons ci-dessous des exemples de pays qui ont intégré le soutien parental dans un ensemble de ministères, notamment ceux de l'éducation, de la santé, de la protection de l'enfance et de la protection sociale, en s'appuyant sur les personnels et les programmes gouvernementaux existants, ainsi que par le biais de campagnes médiatiques.

Cambodge		Depuis 2017, le ministère de la Promotion de la femme vient en aide aux parents dans tout le pays. Les résultats enregistrés avant et après le test ont révélé un changement de comportement positif chez les parents, qui ont renoncé aux châtiments corporels et/ou aux abus, et une amélioration des relations et de la communication entre parents et enfants. Dans le cadre du Fonds fiduciaire multipartenaire du Programme commun des Nations Unies pour la riposte contre la COVID-19 et la relance et avec le soutien d'une ONG locale appelée Improving Cambodian Society Through Skillful Parenting (ICS-SP), 35 794 enfants, parents et aidants ont reçu des messages sur les pratiques parentales positives et la santé mentale. En outre, 20 202 parents ou aidants et 13 667 enfants ont bénéficié de campagnes mobiles communautaires, et 1000 adultes et 925 enfants ont bénéficié de conseils à domicile.
Chili		Le soutien parental est intégré à travers deux dispositifs principaux au Chili : <i>Chile Solidario</i> (Le Chili solidaire) à travers le système de protection sociale et <i>Chile Crece Contigo</i> (Le Chili grandit avec vous) pour les enfants et les familles. Une aide et un accompagnement sont fournis sur le plan psychosocial par des conseillers familiaux dans le cadre de visites structurées à domicile et de sessions de groupe.
Colombie		Par le biais du <i>programme Mi Familia</i> piloté par le gouvernement, l'ICBF (Institut colombien du bien-être familial) fournit un soutien spécialisé pour renforcer la capacité des familles à assurer le développement intégral des enfants et des adolescents. Le programme vient en aide à quelque 120 000 familles de 32 régions, doublant le nombre de personnes touchées par rapport à 2019.
Éthiopie		Suite à la publication du Cadre des soins attentifs, le gouvernement éthiopien a mis à jour le Cadre stratégique national pour le développement de la petite enfance et un plan national du secteur de la santé pour le développement de la petite enfance a été adopté en 2020. La formation de formateurs en soins pour le développement de l'enfant a été suivie par l'adaptation et l'élaboration de documents adaptés au contexte du pays et la mise en œuvre a commencé dans certaines zones, en utilisant les contacts existants dans les services de santé et les services communautaires comme points d'entrée pour apporter un soutien aux aidants dans leur rôle de parents.

Kenya		<p>Au Kenya, le ministère du Travail et de la Protection sociale a inclus la fonction parentale et le renforcement de l'économie familiale dans le plan national de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des enfants pour la période 2019-2023. En 2020, une réunion nationale des parties prenantes a réuni plus de 40 organisations pour présenter leurs programmes d'éducation parentale respectifs. Le département du développement social dispose d'un régime de travail paraprofessionnel au niveau communautaire qui propose des programmes d'éducation parentale, ainsi que des bénévoles de la protection de l'enfance (sous la tutelle du département des services à l'enfance) qui doivent être outillés lorsqu'ils interagissent avec les parents.</p>
Malaisie		<p>Le Conseil national pour la population et la famille, qui dépend du ministère de la Femme, met en œuvre une série de programmes de renforcement de la famille, notamment Belaian Kasih (à l'intention des parents d'enfants de 0 à 13 ans), Mutiara Kasih (de 14 à 18 ans) et une série d'autres programmes par le biais de sessions de groupe et d'ateliers ponctuels destinés aux parents sur le lieu de travail (Parenting@Work), la fonction parentale avant le mariage (SMARTSTART) et l'éducation des adolescents (Ilmu Keluarga). Des agents de terrain formés dispensent des programmes, qui ont bénéficié à 11 649 parents en 2017.</p>
Serbie		<p>En 2016, le ministère de la Santé a approuvé un programme national de développement de la petite enfance prévoyant un soutien parental assuré par des agents de santé de première ligne, notamment à travers des visites à domicile effectuées par des infirmières. Le soutien parental est également testé en l'intégrant dans les visites de soins pédiatriques de routine dans les centres de soins de santé primaires de toute la Serbie, ce qui a bénéficié à plus de 17 500 enfants et à leurs familles entre 2014 et 2016 et a entraîné globalement une amélioration des interactions parents-enfants de 59 % à 78 %. En outre, des écoles d'éducation parentale ont été ouvertes dans les centres de soins de santé primaires dans toute la Serbie, ainsi que des services d'assistance téléphonique 24 heures sur 24 pour les parents. En 2018, les ministères de la santé, de l'éducation, de la protection sociale et le Conseil national des droits de l'enfant a signé un appel à l'action pour un développement multisectoriel du jeune enfant, dont un objectif essentiel est le soutien parental.</p>
Thaïlande		<p>Les interventions du gouvernement thaïlandais en matière d'éducation parentale axées sur le développement de la petite enfance ciblent les parents et les autres principaux aidants, de la grossesse jusqu'à ce que leur enfant atteigne l'âge de 6 ans et sont principalement dispensés par le secteur de la santé, les centres de DPE et les centres de développement familial. Le ministère de la Santé publique gère de nombreuses initiatives d'éducation parentale, notamment des écoles d'éducation parentale dans 13 centres de promotion de la santé à travers le pays, offrant des séances de groupe uniques pour les parents, des séances de groupe pour les parents d'enfants de 2 à 9 ans en utilisant le modèle PLH et des campagnes</p>

		médiatiques sur la responsabilité parentale à l'intention des parents d'enfants de moins de 3 ans. Le ministère du Développement social et de la Sécurité humaine, avec d'autres ministères, organise des sessions d'éducation parentale dans les communautés en recourant aussi bien au modèle des sessions de groupe qu'à des visites à domicile.
Zambie		Les ministères de l'Éducation et de la Santé ont commencé à intégrer des visites à domicile ou des séances de conseil en groupe pour les parents basées sur l'approche des soins pour le développement de l'enfant par le biais de leurs programmes d'éducation de la petite enfance, des directives sur la maternité sans risque et la nutrition et des prestataires de services de santé, notamment les infirmiers, les médecins, les agents de santé communautaires, les nutritionnistes et les agents des services de protection sociale.

#### 4. Goulets d'étranglement

Malgré leur efficacité, les interventions structurées n'ont pas réussi à se généraliser, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Plus de 40 ans après les premiers essais pilotes à domicile, même les pays à revenu élevé ont des difficultés à étendre la couverture à l'ensemble de leur population. De même, les visites à domicile et les interventions d'éducation parentale de groupe ont été limitées à des programmes à petite échelle et dirigés par des ONG. Le *Rapport de situation mondiale de l'OMS sur la prévention de la violence à l'égard des enfants 2020* montre que seulement 26 % des gouvernements estiment que leur soutien aux programmes de soutien aux parents et aux aidants est suffisant pour toucher tous ceux qui en ont besoin. Les facteurs interdépendants qui limitent la reproduction à grande échelle des interventions d'éducation parentale de qualité comprennent :

1. Vision cloisonnée et lacunes dans l'opérationnalisation des liens intersectoriels concernant les composantes centrales pour la mise à l'échelle des interventions d'éducation parentale
2. Absence d'intégration immédiate dans les secteurs existants
3. Les interventions d'éducation parentale sont souvent mises en œuvre par les secteurs de façon isolée (par exemple, DPE, adolescence, santé mentale, genre, éducation, protection de l'enfant) et ne sont pas intégrées tout au long de la vie
4. Manque d'approche systémique pour la mise en œuvre des initiatives d'éducation parentale, des approches universelles aux approches ciblées
5. Les responsables du secteur public ne disposent pas des informations nécessaires pour investir dans les interventions d'éducation parentale et les soutenir à grande échelle.
6. Politiques non financées et espace budgétaire limité
7. Incapacité à renforcer les services et systèmes existants pour fournir des soins intégrés qui prend en compte aussi bien un soutien parental et une attention portée à la santé mentale des aidants
8. Limites en termes d'effectifs (nombre, compétences, répartition, éventail des compétences, rémunération, supervision)
9. Les initiatives existantes sont le plus souvent concentrées sur la prévention tertiaire plutôt que sur la prévention primaire ou secondaire
10. En raison de la COVID-19, de la contraction des économies et de l'arbitrage difficile à faire entre les priorités budgétaires, l'éducation parentale n'est pas perçue comme une responsabilité essentielle ou comme une responsabilité des pouvoirs publics.

C'est pourquoi l'OMS et l'UNICEF encouragent fortement une approche mixte qui facilite l'intégration du soutien parental dans les contacts de routine avec les services de santé, de nutrition, d'éducation, de protection de l'enfance, de bien-être social et autres, et qui est complétée par des interventions ciblées pour les communautés

et les populations ayant besoin d'un soutien supplémentaire. Cela aidera à développer une « culture » de pratiques parentales positives et permettra à toutes les familles et à tous les enfants d'obtenir un certain soutien, tandis que les personnes vulnérables sont identifiées rapidement pour bénéficier du soutien ciblé dont elles ont besoin. Il a été démontré que l'utilisation d'une telle approche permet de « déplacer la courbe » et d'améliorer les résultats pour tous au sein de la population.

## 5. COVID-19

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le rôle central que jouent les parents et les aidants en première ligne pour protéger leurs enfants du stress et promouvoir leur développement, leur santé et leur bien-être. La perturbation des services à l'enfance et à la famille et l'isolement social du fait des mesures de confinement ont entraîné un manque de soutien à des parents qui se sont trouvés surchargés et stressés, ce qui les a empêché de prodiguer des soins attentifs à leurs enfants, et créé une crise parentale mondiale.

En mars 2020, l'OMS, l'UNICEF, Parenting for Lifelong Health, End Violence, l'ECDAN et d'autres partenaires se sont réunis pour répondre à la crise de la COVID et à son impact sur la violence à l'égard des enfants. La coalition a utilisé les meilleures informations fondées sur des données probantes et a créé des ressources parentales contre la COVID-19 disponibles en accès libre ; elle a traduit les conseils et les directives dans 114 langues et les a distribués à 193 millions de familles dans 204 pays. Ces outils ont été utilisés par 33 gouvernements dans leur riposte nationale à la COVID. Chose fondamentale, la stratégie a utilisé à la fois des canaux numériques avancés mais aussi des méthodes simples utilisées par les communautés pour toucher rapidement un large public. Les partenaires dans les pays ont recouru aux dessins animés, aux programmes télévisés nationaux, aux radios, aux sermons dans les lieux de culte, aux réseaux sociaux, aux haut-parleurs dans les communautés, aux lignes d'assistance parentale, aux webinaires sur la responsabilité parentale et aux groupes WhatsApp d'éducation parentale pour diffuser le message et obtenir des informations et un soutien vital pour les parents et les enfants. Ce taux d'adoption remarquable suggère à la fois la nécessité et la possibilité de renforcer l'impact.

## 6. Action collective proposée

### 6.a. Buts

Cette initiative fournirait aux familles du monde entier les outils, les connaissances et le soutien dont elles ont besoin pour faire face au stress, améliorer les pratiques parentales et réduire la violence à la maison. Par ce processus, l'initiative a vocation à devenir une formidable vitrine des résultats obtenus au niveau national d'ici à 2025. En y parvenant, nous pourrions, au niveau de la communauté mondiale, surmonter les obstacles posés par la COVID-19 et accélérer les progrès sur toute une série d'ODD.

Au terme d'une série de réunions et de consultations, les objectifs collectifs suivants ont été arrêtés :

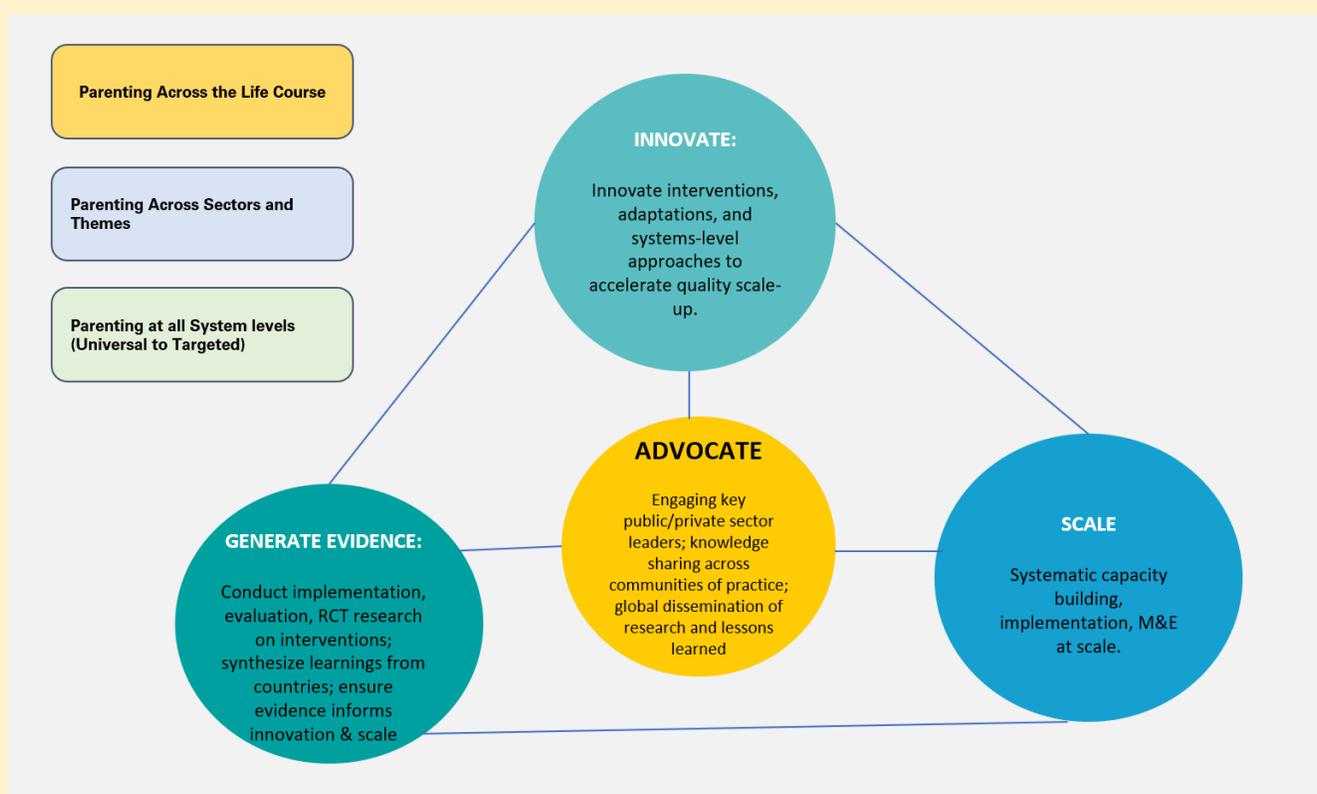
- 1) protéger les enfants et les adolescents et aider les familles à faire face aux multiples facteurs de stress, notamment ceux qui résultent de la pandémie de COVID-19 ;
- 2) permettre aux parents de favoriser le développement de leurs enfants tout au long de la vie, dans un contexte de réduction des services liés à l'enfance et d'accroissement des responsabilités parentales, et
- 3) poser les bases pour l'intégration de l'adoption et de la mise en œuvre à grande échelle d'approches de soutien des parents et des aidants reposant sur des bases factuelles dans tous les pays.

### 6.b. Piliers

Plus précisément, les agences et leurs partenaires interviendront prioritairement sur quatre axes stratégiques :

1. **Échelle d'intervention** : Investir dans des interventions d'éducation parentale éprouvées, rentables et contextualisées tout en renforçant les capacités nationales pour assurer la prestation durable des services.
2. **Innovover** : concevoir de nouvelles approches numériques et hybrides qui exploitent la technologie pour réduire les coûts, accroître l'adoption et atteindre les populations mal desservies ; adapter et améliorer les interventions pour permettre une mise à l'échelle efficace.
3. **Générer des données factuelles** : tester les innovations et les interventions existantes par le biais d'essais en situation réelle, d'études d'optimisation sur les composantes essentielles et de recherches sur la mise en œuvre dans différents contextes à l'échelle.
4. **Mener une action de plaidoyer** : investir dans le plaidoyer en faveur de l'adoption des interventions d'éducation parentale à travers une action d'orientation des politiques et de mobilisation de financements publics et privés.

Objectif-cible : Augmenter à 250 millions le nombre de familles ayant accès à des interventions innovantes de soutien parental reposant sur des bases factuelles.



## 6.c. Mesures indicatives

Les paragraphes suivants présentent un échantillon d'activités susceptibles de contribuer à la réalisation de chacun des quatre piliers stratégiques :

### 1. Échelle

- Fournir une assistance technique pour l'adaptation et la transposition à une plus grande échelle des interventions d'éducation parentale en collaboration avec les gouvernements et les partenaires dans de multiples secteurs tels que la santé, l'éducation, la protection, la protection sociale, les finances et autres ;
- développer les capacités du personnel pour renforcer le développement de la petite enfance et la protection de l'enfance, notamment par la formation à distance aux stratégies d'éducation parentale à l'aide de moyens humains ou numériques ;
- apporter un soutien ciblé aux populations prioritaires, notamment les personnes vivant avec un handicap, les réfugiés et les familles en migration, les aidants masculins et les parents adolescents ;
- réunir les communautés de pratique et d'apprentissage afin d'accélérer l'innovation, de favoriser l'adaptation et de surmonter les obstacles à l'adoption, à l'élargissement de la couverture, à l'accroissement de l'impact et à l'obtention de résultats pérennes ;
- soutenir l'intégration de plans de mise à l'échelle dans les politiques, les institutions et les budgets nationaux.

## **2. Innover**

- Mettre en place une plateforme et des processus communs pour aider les pays à accélérer l'extension des programmes d'éducation parentale ;
- développer et affiner les stratégies d'éducation parentale à l'aide de moyens humains-numériques, notamment en recourant aux groupes de soutien parental en ligne ; les applications d'éducation parentale ; les messages texte d'éducation parentale ; les messages au niveau de la population ;
- examiner la possibilité de dispenser en mode hybride des ressources numériques en y associant des interactions humaines pour stimuler l'intérêt et un sentiment d'identification, complétés par exemple par un soutien par téléphone, des visites à domicile et des réunions de groupe ;
- co-crée avec les parents/aidants, les enfants et les ONG d'autres ressources d'éducation parentale à caractère ludique pour renforcer les soins attentifs ;
- concevoir des moyens innovants pour répondre à la demande des aidants pour des programmes d'éducation parentale ;
- renforcer le développement de la prévention de la violence sexuelle dans le cadre des interventions de soutien parental (en ligne et hors ligne) ;
- déployer des approches innovantes pour promouvoir la santé mentale et le bien-être émotionnel des parents, en mettant particulièrement l'accent sur les adolescentes/femmes enceintes et les parents adolescents ;
- élaborer des modèles adaptatifs de renforcement des capacités et de prestation avec les partenaires gouvernementaux, confessionnels, commerciaux et les ONG ;
- élaborer ou adapter des outils et des mesures pour le suivi et l'évaluation

## **3. Générer des données factuelles**

- Collaborer avec les pays pour le suivi et évaluation des stratégies choisies ;
- tester les innovations afin de réaliser un impact à grande échelle, notamment à travers des essais randomisés pragmatiques (livraison en conditions réelles) pour examiner l'efficacité des programmes hybrides, la participation en ligne et la diffusion de messages au niveau de la population.
- Études d'évaluation des coûts et du rapport coût-efficacité
- Développer la recherche en économie comportementale pour renforcer l'intérêt et l'impact sur les utilisateurs ;
- examiner les mécanismes de prestation pour déterminer les méthodes qui donnent des résultats et pour quel acteur, en particulier auprès des populations marginalisées et mal desservies ;

- soutenir la recherche sur la mise en œuvre dans le cadre des systèmes existants afin d’orienter l’amélioration des interventions existantes et l’élaboration de nouvelles interventions dans ces pays, en collaboration avec les experts locaux et les institutions universitaires ;
- évaluer la mise en œuvre, la pérennité et l’impact à grande échelle grâce à un suivi et évaluation continu.

#### **4. Mener une action de plaidoyer**

- Calculer les coûts et mettre en place un financement innovant pour les politiques nationales et régionales, et aider les administrations locales et nationales à déterminer le coût de la mise à l’échelle et à promouvoir des politiques de dépense équitables et rationnelles ;
- rassembler et partager des données factuelles provenant de tous les pays pour donner un récit plus complet de l’impact des interventions d’éducation parentale, des méthodes qui sont efficaces et des lacunes qui subsistent ;
- mettre en place des campagnes de plaidoyer pour accroître la sensibilisation et la compréhension de l’importance des interventions d’éducation parentale ; améliorer l’environnement général pour accroître l’adoption des interventions d’éducation parentale à grande échelle ; et accroître les investissements dans les interventions de soutien parental.

## **7. Axes stratégiques des différentes institutions**

### **7.a. Fonds des Nations Unies pour l’Enfance (UNICEF)**

Conformément à l'esprit de la Convention relative aux droits de l'enfant, le soutien familial et parental est reconnu par l'UNICEF comme un élément important des politiques sociales nationales et des programmes d'investissement social visant à réduire la pauvreté, diminuer les inégalités et promouvoir le bien-être positif des parents et des enfants.

**ÉCHELLE** : Dans les pays où il existe un environnement de politique générale favorable et des programmes évolutifs existants, l'UNICEF soutiendra un processus national multipartite vers l'élaboration d'une stratégie nationale sur l'éducation parentale. Une telle stratégie couvrira i) l'exercice de la responsabilité parentale tout au long de la vie de l'enfant, des premières années jusqu'à l'adolescence ; ii) la panoplie de programmes allant de l'aide fournie à toutes les familles à l'aide intensive aux familles à risque ; iii) l'institutionnalisation dans tous les secteurs et du niveau national au niveau infranational ; iv) la collaboration multisectorielle ; v) le suivi et évaluation des interventions ; et vi) les stratégies de financement publiques et de financement innovant et les besoins en matière de renforcement des capacités. L'UNICEF créera des systèmes nationaux pour suivre les résultats des programmes d'éducation parentale au niveau de l'enfant/adolescent et de l'aidant.

**INNOVER** : L'UNICEF développera des capacités pour compléter ou remplacer les programmes en présentiel par le déploiement des technologies de communication dans les endroits où les ressources sont limitées et élevées, telles qu'un soutien mixte de pair à pair, des plateformes d'éducation parentale sur le Web, des applications numériques, RapidPro et Internet of Good Things. L'UNICEF collaborera avec les gouvernements pour élaborer, mettre en œuvre et suivre les communications nationales relatives aux programmes de développement afin de transmettre des informations et d'influencer les normes sociales sur la responsabilité parentale. L'UNICEF renforcera sa collaboration avec les principaux employeurs du secteur privé afin d'intégrer les interventions de soutien parental dans les pratiques de leur entreprise.

**GÉNÉRER DES DONNÉES FACTUELLES** : L'UNICEF collaborera avec des partenaires clés pour établir des données factuelles sur l'efficacité de la dispensation à distance d'interventions d'éducation parentale sur les principaux résultats concernant les enfants/adolescents et les aidants, sur la participation des hommes à l'exercice des

responsabilités parentales, sur les programmes d'éducation parentale qui s'adressent aux groupes d'âge des adolescents (10-14 ans, 15-18 ans), sur les aidants, sur les interventions visant à réduire le stress parental, à prévenir les problèmes de santé mentale et à renforcer le bien-être des parents (par exemple, en s'appuyant sur l'approche « Caring for the Caregiver » (« Assistance aux aidants » en français)).

**MENER UNE ACTION DE PLAIDOEYR** : L'UNICEF appuiera les ministères opérationnels et les entités publiques pour chiffrer les interventions, identifier les goulots d'étranglement liés aux financements publics et plaider en faveur d'une augmentation des allocations budgétaires des États et des dépenses primaires pour une mise en œuvre progressive de la stratégie nationale d'éducation parentale.

## 7.b. OMS

Pour l'OMS, ces évolutions s'inscrivent dans le cadre de son 13<sup>e</sup> programme général de travail qui s'étend de 2019 à 2025 et comprend trois cibles directement liées à l'éducation parentale, à savoir l'amélioration du développement de la petite enfance, la réduction de la violence à l'encontre des enfants et la réduction des violences conjugales.

**ÉCHELLE** : La formation et le renforcement des capacités s'appuieront sur les possibilités offertes par la nouvelle Académie de l'OMS, un établissement de formation de pointe qui vise à mettre la révolution de l'apprentissage tout au long de la vie au service du secteur de la santé et à toucher 10 millions d'apprenants dans le monde d'ici à 2023. À la lumière des données factuelles de plus en plus nombreuses indiquant que les aidants peuvent acquérir des compétences leur permettant d'améliorer la communication sociale et la capacité d'adaptation de leurs enfants et de réduire les problèmes de comportement, l'OMS a mis au point un nouveau programme de développement des compétences des aidants (CST) à l'intention des familles d'enfants souffrant de troubles ou de retards du développement afin de combler ce déficit lié au traitement. Il est actuellement testé sur le terrain dans plus de 30 pays dans toutes les régions du monde. L'OMS finalise actuellement un cours de formation de l'Académie sur l'identification des prestataires de soins de santé de première ligne et la riposte à la maltraitance des enfants et, une fois que les recommandations des lignes directrices sur l'éducation parentale seront disponibles, elle élaborera un cours de formation sur l'éducation parentale accréditée par l'académie. Cette formation sera compatible avec un module sur le développement de la petite enfance qui sera préparé dans le cadre d'un cours de l'Académie sur la gestion intégrée de la santé infantile. Ces cours de formation seront dispensés par l'Académie de l'OMS et par des programmes de formation visant spécifiquement à soutenir les parents et les aidants aux niveaux régional et national. Les principaux bénéficiaires de ces formations seront des fonctionnaires des ministères et des organisations de la société civile qui se sont engagés à fournir un soutien continu pour la mise en œuvre des programmes d'éducation parentale, et peuvent garantir un emploi continu pour les personnes recevant la formation dans des fonctions dédiées d'élaboration de politiques et de programmes en faveur des parents et des aidants.

**GÉNÉRER DES DONNÉES FACTUELLES** : le niveau de soutien des gouvernements aux approches reposant sur des données factuelles en matière de soutien aux parents et aux aidants demeure extrêmement faible. À compter de fin 2021, l'OMS finalisera le contenu d'une directive officielle de l'Organisation sur l'éducation des enfants visant à prévenir la maltraitance et à promouvoir le développement positif chez les enfants âgés de 0 à 17 ans. Ces lignes directrices porteront sur les programmes d'éducation parentale destinés aux parents et aux principaux aidants et visant à réduire la maltraitance des enfants et les problèmes de comportement des enfants, et pour accroître les résultats positifs pour les parents (par exemple, la réactivité, l'attachement et la santé mentale). Les objectifs visés sont de fournir des recommandations faisant autorité sur le contenu essentiel et les éléments de processus qui doivent être mis en place lors de la mise en place de programmes d'éducation parentale dans le but de prévenir la maltraitance des enfants et de renforcer leur développement positif. Elle complétera la ligne directrice sur l'amélioration du développement de la petite enfance publiée en 2020 et recommande que tous les enfants doivent bénéficier de soins adaptés et de possibilités d'apprentissage

préscolaire, et que les aidants doivent être soutenus pour ce faire, y compris en accordant une attention particulière à la santé mentale des aidants. Pour permettre la diffusion, l'adoption et la mise en œuvre de ces lignes directrices, l'OMS élaborera un manuel de mise en œuvre destiné aux concepteurs, aux administrateurs et aux évaluateurs des programmes. Le manuel intégrera ce que l'on sait des meilleures pratiques en matière d'adaptation des programmes d'aide aux parents et aux aidants destinés à être dispensés par des moyens numériques dans les situations où les restrictions de mouvement liées à la COVID-19 interdisent leur dispensation en mode présentiel.

**MENER UNE ACTION DE PLAIDOEYR** : L'OMS poursuivra son plaidoyer aux niveaux national, régional et mondial en faveur de l'adoption d'approches fondées sur des données factuelles pour le soutien aux parents et aux aidants. L'OMS interviendra dans quelques pays (un ou deux dans chaque Région) et soutiendra des concertations sur les politiques au niveau national et la préparation de stratégies intégrées pour garantir le développement optimal des enfants et des adolescents au cours des deux premières décennies de leur existence. En outre, l'OMS poursuivra ses efforts pour quantifier l'impact de la maltraitance des enfants et des autres expériences négatives de l'enfance sur les comportements à risque pour la santé, les problèmes de santé mentale et les maladies transmissibles et non transmissibles tout au long de la vie (par exemple, en utilisant les résultats des enquêtes menées à l'aide du questionnaire international de l'OMS sur l'ECA), et en utilisant ces informations pour plaider en faveur d'un investissement accru dans la prévention.

### 7.c. Parenting for Lifelong Health

En 2020, dans le cadre de la riposte à la COVID-19, les composantes essentielles du programme ont été converties en fiches de conseils pour les familles bénéficiant d'une collaboration entre les institutions, parmi lesquelles figurent l'OMS, l'UNICEF, l'ONU DC, l'USAID, les Centres de contrôle et de prévention des maladies, le Partenariat mondial pour mettre fin à la violence contre les enfants, ainsi que des ONG. En mettant l'accent sur l'exercice des responsabilités parentales pendant la période de confinement et de fermeture des écoles, les conseils ont été diffusés auprès de plus de 144 millions de familles dans 204 pays.

**INNOVER** : PLH développe et teste actuellement trois plateformes numériques et hybrides humain-numérique pour la dispensation de programmes de soutien parental plus intensifs, en utilisant les programmes de PLH établis sur la base de données factuelles. Celles-ci comprennent une application d'éducation parentale baptisé ParentApp (un programme d'éducation parentale hors ligne pour les familles de 10 à 17 ans, qui ne nécessite pas d'accès à Internet), un ParentText (un programme interactif par SMS pour les familles de 2 à 17 ans, qui peut être personnalisé pour chaque famille) et un ParentChat, qui transfère les programmes en présentiel dans un format en ligne dirigé par un animateur. Tous ces produits sont des biens mondiaux en accès libre. Des essais contrôlés randomisés sont prévus en 2022.

**GÉNÉRER DES DONNÉES FACTUELLES** : PLH fournira un appui technique aux programmes d'éducation parentale en présentiel et sur supports numériques, qui comprendra les éléments suivants :

- 1) adaptation des programmes d'éducation parentale au contexte et à la culture locaux ;
- 2) la conduite d'une évaluation de l'état de préparation à la mise en œuvre ;
- 3) la fourniture de matériel et d'outils pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation ;
- 4) la formation des prestataires de services de première ligne, y compris les animateurs, les formateurs et les coordonnateurs des programmes ;
- 5) l'évaluation et la certification du personnel ;
- 6) la recherche pour évaluer et optimiser l'efficacité, le rapport coût-efficacité, la mise en œuvre et la modularité.

## 7.d. ECDAN et End Violence

Pour que cette vision soit mise en œuvre avec succès, la collaboration interinstitutions sera essentielle. ECDAN et End Violence fourniront une plateforme neutre pour faciliter les liens intersectoriels, l'échange de connaissances et d'expériences, et un plaidoyer coordonné avec les parties prenantes dans les régions et les pays.

Elles continuent de jouer un rôle dans la mobilisation des partenaires et des donateurs autour de l'importance du soutien aux parents. Elles veilleront également à ce que l'approche axée sur le cycle de vie soit maintenue, en soutenant l'éducation parentale de la naissance à l'adolescence. Elles collaboreront avec les gouvernements pour encourager l'intégration du soutien parental dans leurs plans d'action nationaux, les enjeux prioritaires, les formations et les allocations budgétaires. Elles réuniront les partenaires autour d'événements cruciaux, notamment le lancement de nouveaux résultats de recherche, les moments de plaidoyer et la série de sommets #TogetherToEndViolence Solutions.

## 7.e. Partenariats

La coalition entreprendra un processus de partenariat étroit avec des gouvernements, des universités, des groupes de réflexion, des ONG internationales et nationales, des agences des Nations unies, des institutions financières internationales, des fondations, des acteurs du secteur privé et d'autres acteurs clés disposant d'un large éventail de capacités et de ressources pour faciliter la mise en œuvre du cadre d'action collective afin de déployer des interventions de soutien aux parents à l'échelle mondiale.

## 8. Conclusion

Investir dans l'amélioration des compétences parentales est un moyen éprouvé d'obtenir des résultats multiples dans le cadre des Objectifs de développement durable. Une meilleure éducation parentale se traduit par moins de violence, mais aussi par de meilleurs résultats à long terme dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi et de l'économie. La pandémie de COVID-19 a accru le besoin d'une aide pratique pour les parents aux prises avec de nouvelles sources de stress extrême. La possibilité d'étendre les interventions d'éducation parentale qui ont fait leurs preuves est réelle, urgente et réalisable, et les enjeux pour des millions de familles sont on ne peut plus

